

**PROCES VERBAL DU COSP
DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS
DU 23 AVRIL 2015**

Affaire suivie par Hélène DESORMES
PV 2015-04-23
Courriel : helene.desormes@univ-poitiers.fr

APPROUVE

Par courrier du Directeur de l'ESPE en date du 10 avril 2015, le COSP de l'ESPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 23 avril 2015.

Étaient présents :

Membres de droit :

- M. Julien MICHEL, UP
- Mme Sylvaine ROI, CNED

Personnalités extérieures :

- M. Marc FISCHER, Conseiller éducation, Conseil Régional Poitou-Charentes
- M. Stéphane GILOT, Chargé de mission liaison lycée/université, académie de Poitiers
- M. Philippe SIRETAS, Secrétaire général adjoint, académie de Poitiers
- Mme Nelly CARCY, Coordinatrice, Réseau CANOPE
- M. Daniel GAONAC'H, Professeur des universités Psycho cognitive, ex UP

Membres avec voix consultative :

- M. Mario COTTRON, UP
- M. Christophe COSTA, UP
- Mme Marie SOULISSE, UP

Étaient représentés :

- Mme Valérie LEFEUVRE, procuration à Mme CARCY
- Mme Françoise DUJARDIN, procuration à M. GILOT
- M. Franck FAUQUEMBERGUE, procuration à M. GILOT
- M. Frédéric NEYRAT, procuration à M. GAONAC'H

Étaient excusés :

- Mme Emilie CARATINI, UP
- M. Jean-Claude CROIZET, UP
- M. Frédéric ARTAUD, CNED

Monsieur GAONAC'H, président, ouvre la séance à 9h45.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE 10 MARS 2014

Pas de remarques.

Approuvé

POINT 2 : EXAMEN DE L'OFFRE DE FORMATION DE LA MENTION MEEF PRATIQUES ET INGENIERIE (4^E MENTION)

Mario Cottron indique que la mention MEEF a été accréditée par les autorités du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR). Il ajoute que la proposition de 4^{ème} mention soumise au COSP ce jour a été élaborée dans les mêmes conditions que les autres offres universitaires (objectifs-débouchés-contenus...). Le dossier fourni détaille ces différents aspects.

Philippe Péaud présente le travail engagé depuis décembre dernier sur la 4^{ème} mention :

L'objectif était de répondre à deux types de besoins :

- Le développement et l'actualisation des savoirs théoriques et pratiques
- Le développement de compétences dans le domaine de la formation d'adultes centré sur des compétences technico pédagogiques à savoir la conception et l'animation des activités de formation.

La formation est constituée d'un tronc commun conséquent et de 4 parcours spécifiques, soit un volume de 500h dont 280h de tronc commun et 220h de spécialités. Une part importante est donnée à l'ingénierie pédagogique et à l'utilisation du numérique en formation. Le parcours pour la formation des collectivités territoriales est supprimé (suite aux départs des collègues engagés dans l'élaboration à la rentrée prochaine de ce parcours).

Daniel Gaonac'h regrette ce retrait qui représentait une ouverture intéressante et risque d'être dommageable.

Philippe Péaud ajoute que cette mention correspondait, de surcroît, à un réel besoin des personnels en poste que le CNFPT n'était pas en mesure de combler. Il souligne que les contacts avec le CNFPT sont néanmoins conservés et que l'UE1 du parcours se prête parfaitement à l'intégration du CNFPT (cf page 20 du dossier) en élargissant les intervenants et le pilotage du parcours. Il précise également que le public pourra en M1 effectuer un stage dans un autre contexte professionnel (milieu carcéral, associations).

Marc Fischer ajoute que la mixité des publics auraient permis une grande richesse (étudiants, personnels de différentes structures).

Daniel Gaonac'h souligne que le dossier de demande d'ouverture de MEEF PIF permet une anticipation par rapport au bilan et la construction du prochain projet d'accréditation 2018. Il s'interroge sur le fait que le stage M2 proposé dans le parcours « Formateurs d'Enseignants » soit dans l'établissement de l'enseignant (cf page 11).

Philippe Péaud répond que l'objectif est que l'enseignant puisse prendre du recul par rapport à sa posture. De plus, les enseignants en formation ne pourront pas partir en stage hors de leur structure sur 400h. Les stages FDE seront encadrés par convention entre le Rectorat et l'Université de Poitiers. Une réunion avec Mme Vinel est prévue sur ce point le 18 juin prochain.

Mario Cottron précise qu'est visée, par exemple, la formation les PFA, mais le problème des moyens reste entier.

Sylvaine Roi s'interroge sur le type de certification possible pour les enseignants et le public ciblé par cette formation.

Philippe Péaud répond que le Ministère préconise de faciliter l'accès à la certification par le biais de ce master. C'est d'ailleurs le cas, par exemple, dans le parcours « tuteurs et formateurs d'enseignants » proposé aux PEMF par l'ESPE de l'Académie de Strasbourg.

Daniel Gaonac'h indique que l'aspect certification est effectivement à travailler.

Philippe Péaud indique que :

- Le parcours FE (formateurs en écriture) s'adresse aux professionnels (auteurs par exemple) et aux étudiants de L3.
- Le parcours FDE (formateurs d'enseignants) s'adresse aux enseignants de l'académie.
- Le parcours F2E2D (formateurs en éducation à l'environnement et au développement durable) s'adresse aux professionnels de terrain travaillant dans des organisations locales et aussi aux étudiants de L3 (par exemple en géographie).
- Le parcours FASEI (formateurs pour des actions de solidarité éducative internationale) s'adresse aux étudiants de L3, les débouchés sont les associations et les organismes internationaux.

Les étudiants « reçus collés » pourront s'orienter vers ces parcours sauf FDE.

Daniel Gaonac'h souligne que les objectifs des parcours sont originaux et innovants par rapport à d'autres ESPE, et que le réseau des ESPE peut permettre un recrutement au niveau national.

Marie Soulisse indique que, par exemple, le parcours F2E2D répond à un véritable besoin, à l'heure actuelle, il n'existe qu'un BP et un BTS dans le domaine.

Stéphane Gilot souhaite connaître les effectifs prévus.

Philippe Péaud indique que, sans avoir des chiffres précis, il faudra faciliter les interactions entre le Rectorat et l'Université de Poitiers. A titre d'exemple, cette année, il y a eu 60 personnes nommées pour la première fois conseillers pédagogiques tuteurs en 2nd degré, ce qui constitue un vivier de candidats potentiels.

Julien Michel suggère que, en page 23 point 6, « Aspects formation continue et par alternance », il soit ajouté que ce parcours accueille uniquement des étudiants en formation continue.

Philippe Siretas précise qu'il faudra un accord du Recteur pour faciliter le recrutement en termes de temps et de financements. Actuellement 4/5 des moyens de congé de formation sont consacrés à la préparation agrégation.

Philippe Péaud rappelle que des aménagements par le passé ont été trouvés pour permettre aux enseignants du 2nd degré d'être formés. C'est le cas aussi dans le master de Limoges, les enseignants sont formés pour 93h en présentiel sur 1 jour/mois et sur les vacances scolaires de novembre et février (2 regroupements de 4 jours).

Philippe Siretas insiste sur les conséquences substantielles dans la refonte de la future région. Le Master doit permettre d'accompagner et de former des personnels compétents. Les futurs cadres de l'Education Nationale devront penser le système éducatif dans ce nouveau contexte.

Marc Fischer ajoute que ce parcours est une nécessité et permettra de développer une culture partagée à l'intérieur du nouveau territoire régional grâce à la mixité des publics. Il ajoute qu'il y a un véritable débouché pour les collectivités territoriales.

Philippe Siretas insiste lui aussi sur le fait que le volet de la formation des collectivités territoriales est un véritable débouché. Le parcours pourra intéresser des cadres de l'Education Nationale tels que les Inspecteurs de l'Education Nationale.

Mario Cottron précise que l'ESPE est en négociation avec l'ESENER pour monter un master permettant de former les cadres du 1^{er} degré (les deux autres ESPE de la COMUE sont associées à ces échanges), mais à ce jour nous n'avons pu aboutir à l'élaboration d'une proposition.

Sylvaine Roi indique d'une part, qu'il y a un réel besoin dans le domaine de l'ingénierie de la formation à distance et la scénarisation pédagogique dans les formations à distance et d'autre part, qu'il sera nécessaire de bien distinguer le Master PIF des autres propositions.

Philippe Péaud explique que le Master PIF ne serait pas en concurrence avec le master Sciences Humaines pour l'Education (SHE), plutôt axé sur la commande en formation, ou le master Ingénierie des Médias pour l'Education (IME), tourné vers la FOAD et la scénarisation, il serait plutôt complémentaire puisque le Master PIF formerait à l'ingénierie pédagogique. Philippe Péaud a d'ailleurs rencontré Jean-François Cerisier, directeur du Laboratoire Techné (auquel est adossé le Master IME) afin de construire une offre lisible pour les différentes offres affichant l'articulation entre les 3 masters.

Philippe Péaud explique, à la demande de Daniel Gaonac'h, la distinction entre ingénieur de formation et ingénieur pédagogique : le premier est concepteur du plan de formation et le deuxième va concevoir la formation. Actuellement tout ce qui touche à l'ingénierie dans la formation des adultes n'est pas reconnu comme un métier dans l'Education Nationale. Il souligne que l'ingénierie pédagogique est prépondérante dans le master PIF.

Daniel Gaonac'h regrette que le master PIF soit centré sur lui-même, il n'y a pas assez d'articulations avec d'autres composantes. La formation est conçue par rapport au système « éducation nationale » et aux compétences propres de l'ESPE. Il émet un avis personnel réservé sur ce dossier.

Philippe Péaud précise qu'il y a quand même un équilibre dans le choix des intervenants du tronc commun (partage entre Techné et ESPE).

Sylvaine Roi souligne que la dimension « numérique » n'est pas suffisamment présente.

Philippe Péaud précise que le tronc commun comporte 70h de formation au numérique. Mario Cottron ajoute qu'il existe déjà un DU numérique à partir du M@dos porté par Jean-François Cerisier, l'ESPE et l'UFR Lettres et Langues étant composantes de rattachement de ce DU.

Daniel Gaonac'h conclut que le COSP ne peut donner un avis officiel sur le Master PIF en l'absence de quorum. L'avis général est plutôt négatif, soulignant le caractère « entre soi » des maquettes. Il indique qu'une maturation du dossier est nécessaire, il remercie néanmoins du travail effectué. Il ajoute que le contexte universitaire doit être pris en compte. Les débouchés, les cibles de la recherche sont à étayer. Il est souhaitable de réinsérer le parcours FACO. Le parcours FDE peut être proposé pour engager le processus de la prochaine accréditation 2018.

Mario Cottron informe la commission que le dossier est étudié par le Conseil d'Ecole le 13 mai pour le parcours FDE en M2 uniquement, puis il pourrait passer à la CFVU le 28 mai. L'ouverture en septembre 2015 des autres parcours semble difficile compte tenu du laps de temps nécessaire pour en faire la communication et pour mobiliser les moyens en cours de contrat.

Le Président de séance
Daniel GAONAC'H

Le Directeur de l'ESPE
Mario COTTRON

La secrétaire de séance
Hélène DESORMES